



Gé l'info

Lettre d'information municipale - SEPTEMBRE 2022

Saint-Gelais

Retrouvez toute l'actualité
des gélasien(ne)s sur :

 www.stgelais.fr

 [www.facebook.com/
MairieSaintGelais](https://www.facebook.com/MairieSaintGelais)

Mémo

En cas d'urgence le week-end, il est possible de joindre l'adjoint d'astreinte sur le numéro de la mairie : **05 49 75 00 78**.

Pour vos démarches, il est préférable de venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :

**du lundi au vendredi
13h30 à 17h30.
jeudi de 8h30 à 12h15.**

Vous rencontrez une problématique particulière ? Il vous est possible d'obtenir une entrevue avec M. le Maire. Les adjoints sont également prêts à vous répondre, chacun dans leurs domaines d'attribution. Dans tous les cas, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

LE FOYER EN FÊTE



FOYER GÉLASIEN



Le Foyer Gélasien organise une journée festive et conviviale. Venez découvrir les différentes activités, les animateurs et les adhérents.

PROGRAMME :

Dès 09h30, randonnée suivie d'un cours de stretching ou gymnastique - possibilité de s'initier au ping-pong.

Toute la journée exposition :

- Peinture, loisirs textile, couture, ré'Créativ, costumes...

L'atelier technique sonoriser la Futaie.

À MIDI :

PIQUE-NIQUE POUR TOUS

Apportez votre panier, nous vous offrons l'apéritif et les petits fours concoctés par l'atelier cuisine.

Buvette.

L'après-midi, le théâtre adulte vous présentera quelques scénettes de leur prochain spectacle qui se déroulera en novembre.

Le ping-pong, la gymnastique et les expositions seront en activité jusqu'à 18h00.

Cette belle journée découverte du foyer se déroulera le :

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

09H30-18H00

PRAIRIE DE LA FUTAIÉ



LA BIODIVERSITÉ A BESOIN DE VOUS !

CHANTIERS PARTICIPATIFS 2022

Depuis 2016, la commune et ses habitants poursuivent les actions en faveur de la biodiversité autour de la vallée du Liard et du cimetière communal.



1 - VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

La loi « Labbé » interdit les produits phytosanitaires dans les cimetières depuis le 1^{er} juillet 2022. Les collectivités doivent réfléchir à de nouvelles stratégies d'entretien.

Pourquoi ne pas en profiter pour transformer les cimetières en de véritables poumons verts en ayant recours à la végétalisation, à l'instar du cimetière de Souché, Aiffres ou encore, celui de Sainte-Soline ?

Il s'agit de ne plus voir l'herbe, ou le végétal du cimetière, comme un élément « sale » mais comme un élément participant à la qualité esthétique et biologique du lieu.

Par ailleurs, la végétalisation des cimetières participe à réduire le phénomène d'îlot de chaleur urbain et de ruissellement et à développer la trame verte au sein de la commune.

Ainsi, les allées en gravier vont être enherbées afin de drainer les sols, de limiter la pousse d'herbes folles et de simplifier l'entretien tandis que des plantes dites « couvre-sol », comme des sedums, viendront garnir les espaces séparant les sépultures, des arbres seront plantés ainsi que des massifs bouquetiers.

Une charte sera mise en place afin que les familles puissent adopter les éco-gestes qui participeront au verdissement et au bon déroulement de cette longue opération. Ce verdissement prendra du temps, la nature poussera à son rythme.

La gestion écologique permettra ainsi de laisser la végétation s'épanouir naturellement dans le respect de ce lieu de mémoire.

À l'instar du cimetière naturel de Souché (1^{er} cimetière écologique de France), nous envisageons de faire dans la nouvelle partie de celui de Saint-Gelais un cimetière naturel.

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

JEUDI 13 OCTOBRE 19H00

salle Louis de Saint-Gelais

Florian Migault (CPIE) présentera les objectifs de la démarche de végétalisation du cimetière ainsi que les modalités de réalisation et de son suivi.

CHANTIERS PARTICIPATIFS

JEUDI 24 NOVEMBRE

encadré par Florian Migault (CPIE)

SAMEDI 26 NOVEMBRE (si besoin)

rendez-vous sur place à 09H00

C'est l'occasion de rappeler que pour la propreté du cimetière et le respect de tous, qu'il est demandé de ne pas mettre de pots vides ni de vases derrière la sépulture, de limiter devant et autour de celle-ci, et que devant les colombariums, il est interdit (hormis les jours suivant une inhumation) d'y déposer des ornements quels qu'ils soient. Tous ces pots seront mis à côté du portail de gauche.

Merci de votre compréhension.

2 - PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE VALLÉE DU LIARD

L'objectif est de planter, sur une petite centaine de mètres, une haie bocagère en suivant la méthode utilisée lors des chantiers précédents (sur la plaine) et d'exploiter les restes des plants mis en nourrice depuis 2016.



www.stgelais.fr

CHANTIER PARTICIPATIF **SAMEDI 17 DECEMBRE**

Rendez-vous place Louis de Saint-Gelais à 08h30



05 49 75 00 78

Portez-vous volontaire ! Contactez la mairie !

Merci de relayer l'information sur les réseaux sociaux !

SERVICES DU FACTEUR À DOMICILE LORS DE SA TOURNÉE

Acheter vos produits postaux

- timbres, enveloppes prêtes à poster.

Demandez au facteur, il vous livrera le lendemain et vous précisera le moyen de paiement.

Collecte du courrier à domicile

- demandez à votre facteur ou, apposez un petit mot sur votre boîte aux lettres, lui indiquant que du courrier sera à récupérer.

Compte courant postal (C.C.P.)

- si vous êtes titulaire ou cotitulaire d'un C.C.P., le facteur peut effectuer pour vous une livraison d'espèces à domicile (maximum de 150 euros par demande et par semaine).

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, le facteur vous propose lors de sa tournée des services à domicile gratuits.

FOOD-TRUCK

Dans le but de dynamiser notre belle commune et de vous proposer plus de nouveautés, nous vous informons qu'à partir du mois d'octobre, "Le Four Ambulant" se tiendra à votre disposition tous les vendredis soir, de 18h à 22h, place Louis de SAINT-GELAIS (en face de la Mairie).

Vous pourrez y rencontrer Mr Clément MARET, jeune entrepreneur de 26 ans, domicilié à Aiffres. Il vous proposera des pizzas de qualité, composées de produits essentiellement locaux, préparées devant vous et cuites au feu de bois.

Ce jeune homme a toujours eu la volonté de se mettre à son compte. Après des études d'ingénieur, il s'est reconverti dans le domaine de la cuisine. C'est pour combler son désir de mobilité et de casser la routine qu'il fait le choix du commerce ambulancier. De plus, la pizza s'est imposée assez naturellement pour plusieurs raisons : c'est un produit qu'il affectionne particulièrement en tant que consommateur, il a aussi cette envie de cuisiner au feu de bois et la pizza est un produit qui offre un maximum de possibilités culinaires et de renouveau permanent.

Il possède plusieurs moyens de communication :

Un site internet : lefourambulant.fr

Un compte Instagram : [@lefourambulant](https://www.instagram.com/lefourambulant)

Une page Facebook : Le Four Ambulant



Début octobre, il sera publié sur les réseaux de la Mairie (site internet, page Facebook et Groupe Solidarité) un nouvel article avec sa carte complète, A cette même date, des flyers seront aussi mis à disposition à l'accueil de la mairie.

En espérant vous satisfaire pleinement.

UN ARBRE, UNE NAISSANCE

Pour toutes les naissances de l'année 2022 sur Saint-Gelais, le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) en collaboration avec l'équipe Municipale a élaboré un projet : planter 3 arbres fruitiers. Cette année, la plantation est prévue dans le jardin de la maison des Enfants du Verger.

Cette opération sera reconduite tous les ans, à d'autres endroits de la commune.

La plantation aura lieu en présence des familles concernées, des enfants du CMJ, et d'élus, un samedi matin, fin novembre.

Un courrier officiel d'invitation sera envoyé aux parents des enfants « de l'année » pour les convier à cet évènement.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme tous les ans, les communes de Saint-Gelais, Echiré et Saint-Maxire se sont rapprochées pour préparer la semaine du développement durable qui aura lieu du 18 septembre au 8 octobre.

Les animations, en rapport avec l'actualité, porteront sur la gestion des ressources, la sobriété énergétique et la biodiversité.

Un programme détaillé sera prochainement distribué.

MACHINE À PAIN

À partir du **29 août 2022**, venez découvrir le nouveau distributeur de pain disponible à l'emplacement habituel (place Louis de SAINT-GELAIS, en face de la Mairie). Vous pourrez y retrouver des Baguettes BIO à 1,10 euros/pièce, mais aussi des pains au chocolat à 1,10 euros/pièce et des croissants à 1 euros/pièce (paiement Espèces ou Carte Bancaire).

Mr Stéphane GRANGIER, 52 ans, boulanger de CHERVEUX, nous arrive tout droit de la Normandie. Il a exercé en tant que chargé de clientèle particulier avant de revenir vers sa première passion : le métier d'artisan boulanger.

En premier lieu, il est passionné par son métier. C'est un artisan et il exerce son métier en appréciant les particularités du travail manuel, le goût des bons produits, la curiosité, la créativité et l'inventivité. Il est à l'écoute des dernières tendances, mais aussi de la consommation de sa clientèle afin de mieux la satisfaire et diversifier sa production.

Alors venez découvrir avec gourmandise ses pains BIO (respectueux de la tradition boulangère artisanale) au levain naturel, ses viennoiseries faites maison et sa boutique qui propose différents pains, baguettes, viennoiseries, pâtisseries, chocolats, confiseries, sandwiches et burgers fait maison.

Régalez-vous !!!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

18 septembre : journées du patrimoine - les bottes de 7 lieues

13 octobre : réunion publique (végétalisation du cimetière), salle Louis de St Gelais, 19h

24 et 26 nov. : chantiers participatifs "cimetière"

04 décembre : marché de Noël

17 décembre : chantier participatif "plantation de haie du Liard" - rdv à la mairie, 08h30